

GROUPE "CULTURE, SCIENCES ET SOCIETE"

PRESENTATION GENERALE

ET

PROPOSITIONS D' ACTIONS PILOTES

Groupe "Culture, sciences et société"

I. Présentation du groupe

L'Université Marc Bloch possède depuis de nombreuses années déjà un "Service d'action culturelle" de même que l'Université Robert Schuman *via* son Bureau de la Vie Etudiante. Depuis juin 2006, l'Université Louis Pasteur s'est dotée d'une vice-présidence "Sciences et société". La création de l'Université de Strasbourg offre l'opportunité de repenser les actions de ces entités, et de conjuguer certaines de leurs compétences sans pour autant que chacune abandonne ses missions spécifiques. Un groupe de pilotage s'est spontanément constitué à cette fin, composé de MM. Francis Gast, Matthieu Schneider et Bernard Strauss (UMB), Mme Soraya Boudia, MM. Bernard Ancori et Hugues Dreyssé (ULP), de Mme Odile Paulus et de MM. Patrick Wachsmann, Vincent Dubois et François Laurin (URS), ainsi que de Mme Monique Liebermann (Pôle Universitaire Européen). Ce groupe s'est réuni à cinq reprises, en tout ou partie, depuis la fin juillet 2007.

C'est sur la base de la large palette d'orientations disciplinaires ainsi rassemblées — sciences exactes et sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques — que pourrait être définie une politique ambitieuse d'ouverture de l'Université de Strasbourg sur l'ensemble de la société. Sous réserve de sa validation par le Comité de Pilotage de l'UdS, le Groupe "Culture, Sciences et Société" ainsi constitué pourrait constituer l'un des groupes interuniversitaires travaillant actuellement à la préparation du CQ 2009-2012, et à ce titre être chargé de la partie "Diffusion de la culture scientifique et technique" consacrée à cette importante mission des universités inscrite dans la Loi sur les "Libertés et responsabilités des Universités" du 10 août 2007.

Cette dernière place les universités françaises dans une situation nouvelle : en voie de devenir les principaux opérateurs de recherche, et davantage autonomes que par le passé par rapport à leurs tutelles, nos universités ont désormais une responsabilité accrue vis-à-vis de leur environnement social. L'Université doit désormais aller bien au delà de son rôle traditionnel d'acteur économique majeur pour se situer résolument au cœur de la vie de la Cité. Principal producteur de connaissances scientifiques et techniques, elle doit s'en faire également le principal diffuseur dans un esprit de partage et de respect de tous les points de vue. C'est là une exigence démocratique en même temps qu'une nécessité stratégique. Car les développements des sciences et des technologies sont aujourd'hui tels qu'ils sont devenus l'affaire de tous, et l'identité même de l'Université ne sera pleinement reconnue que si elle remplit cette mission citoyenne en organisant le concours de tous les savoirs : savoirs académiques qui convoquent l'ensemble des disciplines rassemblées en son sein, mais aussi savoirs non académiques issus de l'expérience d'associations, de collectifs d'usagers ou de décideurs politiques des collectivités territoriales.

A l'écoute de son environnement et prête à enrichir celui-ci de ses meilleures pratiques : telle nous apparaît l'Université idéale du XXI^{ème} siècle. La conjugaison réfléchie de compétences présentes dans les trois universités strasbourgeoises devrait permettre à l'Université de Strasbourg d'approcher cet idéal.

II. Liste des Actions pilotes proposées par le groupe

Chacune des Actions pilotes proposées ci-dessous comporte deux caractéristiques : 1) elle prend sa source dans une opération déjà projetée dans le cadre de l'une ou l'autre université du site, mais elle se trouverait considérablement enrichie en se déployant dans le cadre des ressources et des compétences présentes dans l'Université de Strasbourg ; 2) elle peut se concevoir comme une opération ponctuelle, répondant en cela à l'une des contraintes définissant les AP, mais elle gagnerait beaucoup — et l'Université de Strasbourg avec elle — à se voir pérennisée. En voici la liste :

- 1) Festival EUCOR
- 2) Des artistes à l'Université
- 3) L'Université de Strasbourg, pôle d'excellence de la recherche culturelle
- 4) Festival "Cinéma et sciences"
- 5) Une UE libre "Théâtre de sciences"
- 6) Une cellule "Expertise socio-technique"
- 7) "Savoirs en commun" : la Culture

Groupe « Culture, Sciences et Société »

Action pilote 1 : Festival EUCOR

Porteur du projet : Mathieu SCHNEIDER, chargé de mission à l'Action Culturelle (UMB)

Objectifs visés :

Le festival EUCOR est une manifestation destinée à faire concourir tous les étudiants de toutes les universités du réseau EUCOR dans des disciplines définies (arts et lettres pour l'édition 2008) et à primer les meilleurs travaux. Des jurys trinationaux, composés à parité d'universitaires et de personnalités de la vie culturelle, opéreront le travail de sélection. Le festival est amené à se tenir à une périodicité à définir (vraisemblablement tous les deux ans). Il est rappelé que le concours est ouvert à tous les étudiants, quelle que soit leur discipline.

Contexte :

Le projet s'inscrit dans le cadre de la Confédération des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR) et des principes de coopération qu'elle entend encourager entre les sept universités partenaires. Sa première édition aura lieu à l'automne 2008 et servira de lancement aux festivités du 20^e anniversaire d'EUCOR. Par ailleurs, ce projet fait écho à l'Action pilote sur l'axe franco-allemand soumise par le groupe « Relations internationales ».

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Dans la perspective d'une coopération plus resserrée avec nos voisins allemands et suisses (PRES par exemple), le festival EUCOR peut constituer un premier élément fédérateur. Mais en plus de cela, les atouts de cette action pilote sont :

- 1) de revaloriser l'excellence universitaire et l'émulation entre étudiants ;
- 2) de créer des liens avec le milieu professionnel par l'intermédiaire des artistes qui siègeront dans les jurys et remettront les prix ;
- 3) de (re)dynamiser le réseau EUCOR ;
- 4) de mettre en avant pour le public extérieur les forces et les atouts de notre université ;
- 5) d'affirmer la place de l'Université de Strasbourg dans la vie culturelle de la grande région.

Dispositif de pilotage prévu :

La première édition du festival en 2008 sera pilotée par le Service de l'Action Culturelle de l'Université Marc Bloch et par un comité d'organisation composé d'enseignants-chercheurs de chacune des disciplines du concours. Ce dispositif est amené à évoluer dans le temps, notamment en fonction des disciplines qui seront retenues pour les éditions suivantes du festival. Le chef de projet est actuellement le chargé de mission à l'Action Culturelle de l'Université Marc Bloch.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

La mise en œuvre de cette action pilote nécessite en premier lieu l'accord des universités partenaires du réseau. Elle implique ensuite une communication particulièrement efficace en direction de tous les étudiants (celle-ci se fera entre autres par l'intermédiaire d'une cérémonie de lancement qui aura lieu six mois avant le festival) et un partenariat avec la Ville de Strasbourg, notamment pour la mise à disposition de locaux dans lesquels les réalisations des étudiants pourront être présentés. À plus long terme et indépendamment de la tenue du

festival EUCOR, il faudra envisager de disposer pour l'Université de Strasbourg d'une salle de spectacles et de cérémonies capable d'être identifiée par le public comme « la » salle culturelle de l'université.

Calendrier :

La première édition du festival se déroulera en novembre 2008 avec une cérémonie de lancement en avril de la même année. La campagne de communication débutera dès février 2008. La date-limite de remise des avant-projets par les étudiants est fixée au 15 juin 2008. Un tel calendrier serait reconductible pour les éditions suivantes du festival.

Estimation des moyens nécessaires :

Le budget estimé pour l'action pilote est d'environ 50 000 € à partager entre l'Université de Strasbourg, la DRAC Alsace et la Ville de Strasbourg. Une contribution des universités partenaires du réseau EUCOR est également envisageable. La contribution de l'Université de Strasbourg sur la durée du prochain contrat quadriennal sera de 50 000 €(calculé sur la base d'une périodicité bisannuelle et d'une contribution de 50% de l'Université de Strasbourg).

Groupe « Culture, Sciences et Société »

Action pilote 2 : Des artistes à l'université

Porteur du projet : Mathieu SCHNEIDER, chargé de mission à l'Action Culturelle (UMB)

Objectifs visés :

Cette action pilote vise à faire de l'université un lieu de débat et d'échange sur les questions touchant aux arts et à la culture. Pour ce faire, il est envisagé d'inviter des artistes pour des résidences de courte durée (entre une et six semaines), à l'occasion de leur passage dans l'une des institutions culturelles de la région (TNS, Maillon, Musica, Opéra National du Rhin, OPS...) et en partenariat avec ces dernières. La présence d'un artiste à l'université serait l'occasion d'organiser des rencontres avec les étudiants et les enseignants dans tous les domaines de l'Université de Strasbourg : des « master-classes » avec les étudiants des disciplines littéraires et artistiques, des débats sur les questions de politique culturelle et sur la place de l'art dans la société avec les disciplines des « sciences de la société » (au sens large, incluant également le droit et les sciences politiques), des ateliers sur les matériaux utilisés, les technologies impliquées, etc. avec le public universitaire issu des sciences exactes. Par exemple, la résidence de compositeurs comme Pascal Dusapin ou Tristan Murail, en partenariat avec le festival Musica, pourrait sérieusement être envisagée.

Contexte :

Cette action pilote entend profiter du réseau très dense et du riche potentiel que constituent les associations et institutions culturelles de la région. Peu de villes en province disposent en effet de scènes nationales aussi renommées (TNS, OPS, Opéra), d'associations aussi dynamiques (Parlement de Musique, FRAC...), dont certaines organisent des festivals réputés (Musica, Festival de Strasbourg, Jazz d'Or...). L'Université de Strasbourg doit savoir utiliser au mieux ces ressources, tant pour ses formations que pour un ancrage concret de ses problématiques de recherche dans la société.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

L'intérêt d'une telle action pilote pour l'Université de Strasbourg est :

- d'apparaître comme un acteur fort de la vie culturelle strasbourgeoise, capable de stimuler des débats autour de la création artistique contemporaine ;
- de fédérer ses formations et sa recherche autour de questions qui touchent la société et la vie culturelle ;
- de permettre aux étudiants de se confronter à des artistes professionnels ;
- de permettre peut-être à terme de délocaliser certains spectacles ou certaines expositions, réalisés par ces artistes, dans les locaux de l'université.

Dispositif de pilotage prévu :

Le pilotage d'une telle action sera conjointement assuré par le Service d'Action Culturelle de l'Université de Strasbourg et par l'institution, l'association ou le festival partenaire. Le projet sera porté par le chargé de mission à l'Action Culturelle.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

La mise en œuvre impliquera tout d'abord de démarcher collatéralement l'artiste. Ensuite, le Service d'Action Culturelle mettra sa compétence et ses réseaux internes à profit pour solliciter de la part des enseignants-chercheurs des questionnements autour de l'œuvre de

l'artiste. Tous les secteurs disciplinaires devraient si possible être représentés. Un programme de manifestations (conférences, master-classes, rencontres, spectacles...) sera ensuite organisé durant la période de résidence définie.

Calendrier :

Il dépendra des projets et des partenaires retenus chaque année.

Estimation des moyens nécessaires :

Le budget estimé pour l'Université de Strasbourg est de 32 000 € sur la durée du prochain contrat quadriennal (soit 8 000€ par an). Ce montant est destiné à couvrir en partie les frais de transport et d'hébergement de l'artiste ainsi que sa rétribution pour ses interventions à l'université (cachets, honoraires...). L'autre partie des frais sera prise en charge par l'institution partenaire, selon convention.

Groupe « Culture, Sciences et Société »

Action pilote 3 : L'Université de Strasbourg, pôle d'excellence en recherche culturelle

Porteur de projet : Vincent DUBOIS, PU à l'URS (IEP)

Objectif(s) visé(s) :

Faire de l'Université de Strasbourg un pôle d'excellence de la recherche culturelle en :

- 1) Identifiant de manière coordonnée les chercheurs et travaux dans ce domaine ;
- 2) Rendant plus visible ce potentiel scientifique ;
- 3) Constituant l'Université comme interlocuteur « naturel » de la recherche culturelle pour les institutions concernées et le public.

Contexte :

La politique culturelle de l'Université de Strasbourg repose sur un double objectif : faire de l'Université un véritable acteur culturel reconnu comme tel, et l'insérer pleinement dans la vie de la Cité. Cela conduit à intégrer pleinement à cette politique non seulement l'action culturelle destinée à l'ouverture culturelle des étudiants, mais aussi la dimension proprement culturelle de la fonction centrale de l'Université qu'est la recherche. Le contexte paraît tout particulièrement propice du fait de l'intensification de la demande sociale de recherche dans ce domaine.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

L'Université unique permettra d'établir plus facilement des projets de recherche interdisciplinaires appelés par les questions culturelles, qui impliquent souvent la multiplication des points de vue. Sont en effet concernées non seulement les disciplines dont l'objet même relève directement du champ culturel *stricto sensu* (études théâtrales, musicologie, littérature, etc.), mais aussi l'ensemble des sciences sociales et humaines qui ont vocation à faire de la culture l'un de leurs objets (de la philosophie de l'art à l'histoire des musées et du patrimoine, de l'économie des industries culturelles au droit de la propriété artistique et à la sociologie des professions culturelles, de l'analyse des politiques culturelles à l'histoire des échanges culturels etc.). Les sciences de la nature ne sont pas en reste, si l'on pense à leur rôle dans la conservation et la restauration des biens culturels ou aux collaborations établies avec l'archéologie.

Par ailleurs, en organisant mieux les ressources disponibles, l'Université de Strasbourg permettra de rendre plus visibles la recherche menée, aidant à son identification comme partenaire privilégié et acteur des débats dans ce domaine. C'est ainsi que la constitution de ce pôle d'excellence pourra contribuer plus largement au rayonnement de la recherche de l'Université.

Dispositif de pilotage prévu (notamment chef de projet pressenti) :

Chef de projet pressenti : Vincent Dubois.

La nature même de ce projet impliquera la mise en place d'une procédure collective avec une représentation pluridisciplinaire et couvrant le plus possible de composantes concernées.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre et calendrier :

- 1) Identification des ressources en matière de recherche culturelle et synthèse de l'existant (1^{er} semestre 2008) ;
- 2) Mise en place d'un site web et organisation des assises de la recherche culturelle (2^e semestre 2008) ;
- 3) Organisation du premier prix de la recherche culturelle (meilleurs travaux d'étudiants), septembre 2008 ;
- 4) Constitution des partenariats avec les acteurs de la vie culturelle de la région, et au-delà (projets de recherche, cycle de rencontres, lancement de thèses, etc.

Estimation des moyens nécessaires :

Mise à disposition d'un chargé de mission pour le lancement du projet (points 1 à 3), qui pourrait ensuite être autofinancé (point 4).

Budgets à prévoir pour la mise en place d'un site web, l'organisation des assises de la recherche culturelle, la remise du prix.

A plus long terme, la réalisation de l'objectif et son maintien dans la durée devra conduire à inscrire la recherche culturelle parmi les priorités de la politique scientifique de l'Université, et à l'intégrer à la politique de recrutement des enseignants-chercheurs, par exemple par l'intermédiaire de postes fléchés ou d'invitations de chercheurs internationalement reconnus dans le domaine.

Groupe « Culture, Sciences et Société »

Action pilote 4 : Festival "Cinéma et Sciences"

Porteur de projet : Francis GAST, Directeur de l'UFR des Arts, UMB

Objectif(s) visé(s) : Organisation d'un festival de cinéma : CINEMA ET SCIENCES.

Ce festival sélectionnera des films documentaires et de fiction ayant un lien avec les sciences et la recherche (sciences de la nature, sciences de la culture et de la société, sciences juridiques,...). Il s'agira d'œuvres de création. Des prix seront attribués dont le Prix de l'Université de Strasbourg.

Contexte : La création de l'UDS d'une part et l'absence de festival de cinéma à Strasbourg, après de longues années où un tel festival existait, sont une bonne opportunité. Les collectivités locales et territoriales pourraient en être partenaires. Ce projet pourrait être pérennisé.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg : Dans l'UDS, l'axe Arts et Science pourrait trouver une place significative. Cette proposition en est un exemple. Le cinéma a traité de questions scientifiques dans la fiction (biographies de savants, histoires de découvertes, science-fiction, etc.) et dans le documentaire (portraits, vulgarisation, description du monde tel que le voit la science). Toutes les sciences présentent dans nos trois universités actuelles s'y retrouvent. C'est donc un moyen privilégié de dialogues entre chercheurs de disciplines différentes, et de contact avec le public. Ces films ouvrent sur une réflexion sur notre monde actuel et son proche avenir. Ils permettent ainsi un débat ou la philosophie, les sciences politiques, les sciences sociales, l'art, le droit, l'histoire, de nombreuses disciplines essentielles, peuvent converger et débattre des enjeux nés de la recherche dans les sciences de la nature.

Dispositif de pilotage prévu (notamment chef de projet pressenti) :

Chef de projet : Francis GAST, Directeur de l'UFR des Arts, provisoirement, pour la mise en route. Ce projet pourrait être piloté par un conseil scientifique de l'UDS qui serait chargé de la sélection des œuvres et de la mise en place du ou des jurys de l'UDS. Ce conseil élirait un président qui deviendrait de facto chef de projet. Une association disposant de l'expérience nécessaire pourrait être contactée pour un partenariat. L'association strasbourgeoise *Vidéo Les Beaux Jours* est pressentie. Les cinémas Odyssée et Star pourront entrer dans le partenariat.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

- Mettre en place le conseil scientifique et élire un président, chef de projet.
- Contacter des partenaires financiers : Ville, Département, Région, DRAC, CNRS, etc.
- Contacter des partenaires techniques : Arte, FR3 Alsace, Vidéo Les Beaux Jours, Cinémas Odyssée et Star, Maison de l'Image, Institutions Européennes etc.
- Engager les permanents.

- Lancer un appel à contribution, sélectionner les œuvres, établir le programme.
- Créer les prix (Prix de l'UDS, prix des étudiants, du personnel IATOS, ...) et proposer des créations de prix non universitaires (Ville, entreprises, etc...).
- Conférence de presse et lancement de la campagne de communication.
- Fixer la date et prévoir les salles, les réceptions, l'accueil.

Calendrier :

6 mois minimum. 10 mois probables.

Estimation des moyens nécessaires : environ

- Ressources Humaines : Deux mi-temps pendant 6 ou 10 mois.
- Frais de fonctionnement et de communication.
- Locations : Les salles pourraient être obtenues gratuitement.
- Réceptions.
- Accueil : Voyage, hébergement, restauration pour les participants et quelques invités.
- Prix : Le Conseil du Festival *Cinéma et Sciences* de Strasbourg devra proposer les montants des prix donnés aux lauréats.

Estimation imprécise : 30000€

Groupe « Culture, Sciences et Société »

Action pilote 5 : UE libre "Théâtre de Sciences"

Porteur de projet : Bernard ANCORI, PU, VP "Sciences et Société" ULP

Objectif(s) visé(s) : Mener un chantier dramaturgique mêlant les regards du scientifique, de l'artiste et de l'étudiant, et débouchant sur une présentation publique d'un objet scientifique et/ou technique controversé.

Contexte : Cette opération et cette UE devraient pouvoir démarrer à l'ULP dès le second semestre de l'année 2007-2008. M. Thierry Simon, professeur agrégé d'histoire-géographie au Lycée Louis Pasteur de Strasbourg, Chargé de mission pour le Théâtre à la Délégation académique à l'action culturelle du Rectorat de Strasbourg (jusqu'en 2007-2008), et par ailleurs auteur d'art dramatique confirmé, a accepté de mettre en oeuvre un chantier dramaturgique sur le thème des nanotechnologies.

Dès cette année, ce chantier dramaturgique serait construit avec des étudiants volontaires et motivés de niveaux L3 et M de l'ULP pour lesquels il ferait l'objet d'une UE "libre", intitulée "Théâtre de sciences". Un groupe de 25 à 30 étudiants pourrait être accueilli dans cette UE dont la validation serait acquise à l'issue d'une présentation publique de leurs travaux, sous la forme d'un spectacle intra Université, mais aussi hors les murs en partenariat avec un théâtre de l'agglomération (le Directeur du "Point d'eau" à Ostwald s'est déclaré intéressé par cette initiative).

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Les compétences des Services d'Action Culturelle de l'UMB et de l'URS, conjuguées à celles de la Mission Culture Scientifique et Technique de l'ULP, permettraient à cette action pilote de se développer à une tout autre échelle dans le cadre de l'UdS. La notion de "pluralité des regards" sur un objet technique ou scientifique controversé y prendrait dès lors toute sa signification. La valeur ajoutée serait ici double : d'abord, pour les étudiants et les personnels de l'UdS qui y trouveraient l'occasion d'accéder à une approche plurielle d'un objet scientifique ou technologique controversé ; ensuite, pour l'Université qui restituerait ainsi sous une forme attrayantes certaines controverses publiques portant sur les développements actuels des sciences et des technologies, et créerait simultanément de nouveaux liens avec l'enseignement secondaire (cf. *infra*).

Dispositif de pilotage prévu (notamment chef de projet pressenti) :

Chef de projet : Bernard ANCORI

Il est d'ores et déjà prévu que M. Thierry Simon travaillera en partenariat avec Pierre Petit, DR CNRS (Institut Charles Sadron), et Richard Welter, PU de chimie organique à l'ULP, qui ont accepté d'en être les garants scientifiques. Un lien pérenne avec les lycéens pourrait être construit sur cette base, grâce à la collaboration de Madame Michèle Klinger, professeur certifiée de lettres modernes au Lycée Louis Pasteur de Strasbourg, qui succèdera à M. Thierry Simon dans sa Charge de mission pour le Théâtre à partir de 2008-2009. Ce dispositif pourrait être élargi dans le cadre de l'UdS par l'adjonction de l'expertise de collègues des SHS et des sciences juridiques et politiques.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

- déterminer le diplôme délivrant l'UE "libre" et la composante chargée de la gestion de cette dernière. C'est là une démarche difficile en raison de la pluridisciplinarité constitutive du projet confrontée à la structuration disciplinaire des composantes de l'ULP (puis de l'UdS). Une solution possible serait de confier la gestion de cette UE à une structure transversale (par exemple, le futur Jardin des Sciences de l'UdS), et d'offrir cette UE "libre" dans l'ensemble des diplômes de niveaux L3 et M de l'UdS ;
- organiser un plan de communication à destination des étudiants des trois universités strasbourgeoises afin de leur présenter cet élément innovant de formation ;
- mettre en place un conseil scientifique, composé de collègues des trois universités strasbourgeoises et chargé de sélectionner un thème précis pour chaque année universitaire ;
- contacter des partenaires techniques internes à l'UdS (ULP multimédia), mais aussi externes à l'Université (Arte, FR3 Alsace, etc.) afin de valoriser la présentation publique qui viendra clôturer annuellement l'exercice pour les étudiants.

Calendrier : Démarrage à l'ULP dès le second semestre 2007-2008. Extension possible aux trois universités strasbourgeoises en 2008-2009. Plein développement dans le cadre de l'UdS dès janvier 2009.

Estimation des moyens nécessaires :

Coût annuel de cette AP : estimé à 10 000 euros par an à l'échelle de l'ULP. On pourrait envisager d'abonder ce budget dans le cadre de l'UdS à hauteur de l'échelle que cette AP pourrait y atteindre. Il faut compter environ 1200 euros par intervenant scientifique supplémentaire (sur la base de 30 TD heures annuelles dédiées à cette activité).

Groupe « Culture, Sciences et Société »

Action pilote 6 : Une cellule "Expertise socio-technique" à l'Université de Strasbourg

Porteur de projet : Bernard ANCORI, PU, VP "Sciences et Société" ULP

Objectif(s) visé(s) : Construire de nouveaux liens entre monde académique et non académique par la mise en place d'une cellule "expertise socio-technique" organisant des rencontres entre acteurs académiques et non académiques à la manière de "forums hybrides" consacrés à des thèmes controversés et concrètement vécus sur un mode conflictuel. Exemple : la gestion de la nappe phréatique rhénane, pour laquelle une étude de terrain menée à l'Irist en 2003 a mis en évidence les multiples problèmes de traduction entre les différents acteurs concernés — du chercheur académique intéressé par la circulation de l'eau dans le "système Terre" à des échelles de temps géologiques, à l'ingénieur confronté à un problème urgent de formation de micro-organismes toxiques dans les canaux de distribution de l'eau potable, en passant par les problèmes sociologiques ou d'urbanisme ainsi soulevés.

Un tel dispositif institutionnel serait de nature à rompre le face-à-face stérile des "savants" et des "ignorants" par l'introduction d'un *tiers* qui présenterait un triple intérêt : d'abord, ce tiers permettrait de rendre facilement *identifiable*, aux yeux des acteurs non académiques, leurs interlocuteurs académiques ; ensuite, il permettrait de *filtrer* le flux de demandes émanant des publics afin de sélectionner les plus pertinentes ; enfin, il jouerait un *rôle d'encadrement et de catalyseur* dans le dialogue des uns et des autres, évitant ainsi que ce dialogue ne se transforme en intrusion indue des publics en matière de choix scientifiques tout en permettant que l'ensemble des points de vue et arguments soient pris en compte dans une expertise réellement co-construite. Sur la base de discussions rationnellement argumentées, l'objectif est de déboucher sur une prise de décision robuste, car co-construite, entre acteurs académiques de toutes disciplines et acteurs non académiques de toutes origines.

Contexte : Il est aujourd'hui nécessaire d'adjoindre à la logique d'*exposition des produits*, qui constitue actuellement l'essentiel du lien entre sciences et société, un type d'actions différent qui vise plutôt à une *co-construction des démarches et des processus*. En effet, le modèle de communication qui sous-tend implicitement la logique d'exposition de produits est celui d'une communication linéaire et pauvre en effets d'apprentissage : dans ce modèle "diffusionniste", le flux d'information s'écoule du monde "savant" vers le monde "profane", sans retour significatif (au-delà des bilans de fréquentation et des questionnaires proposés à la sortie d'expositions, que savons-nous de l'impact réel de telles actions sur leurs publics ?), et son caractère ponctuel (ou son absence de suivi) n'est guère propice à l'appropriation par les publics des réalités de l'activité scientifique. Malgré tous les efforts de vulgarisation possibles, le langage utilisé lors de ce type de communication est nécessairement celui du seul émetteur des messages, c'est-à-dire du scientifique, qui s'étonne alors très sincèrement des interprétations plus ou moins baroques parfois données à ses messages. Comment pourrait-il en être autrement au terme de ce qui s'apparente à un simple transport d'une information toujours déjà là sur le mode d'un transport de matière ? Le résultat le plus évident de cette logique est l'extrême ambivalence que manifestent aujourd'hui les publics vis-à-vis du monde

scientifique : fascination pour les grandes figures et les résultats les plus spectaculaires de la science, toujours assimilée globalement à un facteur de progrès, mais aussi profonde angoisse devant certaines retombées technologiques *des sciences* (OGM, nucléaire, nanotechnologies, etc.), accompagnée d'une demande de plus en plus explicite de participation aux décisions qui sont à l'origine de telles retombées.

Le modèle de communication qui sous-tend explicitement la logique de co-construction des démarches et des processus propre à cette action pilote est davantage "participatif". En effet, la communication y est au moins circulaire et bien plus riche en effets d'apprentissages, car le flux d'information circule dans les deux sens : du monde "savant" vers le monde "profane", mais aussi de ce dernier vers le précédent. La co-construction visée passe alors par de multiples interactions entre ces deux mondes — ce qui gomme d'emblée le caractère ponctuel propre à la logique précédente — et devrait déboucher sur un monde commun, différent de chacun des deux mondes dont elle est issue et qui s'en trouvent eux-mêmes transformés. Ce monde commun est celui de scientifiques mieux aptes à appréhender ensemble les phénomènes situés à l'échelle du laboratoire et ceux qui se situent au niveau de leur environnement naturel et social, comme de non scientifiques désormais davantage au fait des doutes, retours en arrière et interrogations diverses qui ponctuent au quotidien la vie des chercheurs. Il est le fruit d'un processus d'apprentissage mutuel inscrit dans la durée — le fruit d'un patient travail d'*apprivoisement* réciproque — au terme duquel les univers cognitifs de l'ensemble des acteurs se trouvent transformés et enrichis.

Valeur ajoutée pour la création de l'Université de Strasbourg :

Cette action pilote serait de nature à mieux inscrire l'Université de Strasbourg dans son environnement, et réciproquement, de sorte que l'image et l'identité de l'Université dans la Cité en seraient plus fidèlement définies. La démocratie y gagnerait et l'Université également, car l'autre face de l'autonomie inscrite dans la LRU du 10 août 2007 est celle d'une nécessaire recherche de financement auprès d'autres institutions et organismes que les seules tutelles actuelles.

Dispositif de pilotage prévu (notamment chef de projet pressenti) :

Chef de projet : Bernard ANCORI

Cette action est déjà prévue dans le cadre de l'ULP. Sous le pilotage politique du VP "Sciences et société", un chargé de mission a été pressenti au nom de son excellente connaissance des associations alsaciennes et nationales (de défense de l'environnement, de malades, d'usagers, de veille en matière de sécurité alimentaire, etc.). Il s'agit de M. Frank Hausser, MDC à l'IUT Louis Pasteur, qui a accepté d'assumer le montage opérationnel de cette action. Il est évident que cette dernière prendrait tout son sens dans le cadre de l'UdS, où la pluridisciplinarité des problèmes concrètement soulevés par les développements actuels des sciences et des technologies rencontrerait la pluralité de compétences présentes au sein de cette université de plein exercice que constituera l'UdS.

Démarches à conduire pour la mise en œuvre :

- un premier contact entre mondes académique et non académique s'inscrivant dans la logique "participative" décrite ci-dessus se nouera à l'occasion du colloque "Sciences en société au XXI^{ème} siècle : autres relations, autres pratiques", organisé conjointement par les trois universités strasbourgeoises et le CNRS au Parlement européen les 28 et 29 novembre

prochains. Une première liste de sujets traitables par la cellule "Expertise socio-technique" pourra ainsi être arrêtée ;

- sur la base de cette liste, le Chargé de mission s'entourera d'un Conseil scientifique qui définira, sous le pilotage politique du VP "Sciences et société" de l'ULP, un ordre de priorité parmi les thèmes qu'elle contiendra ;

- le Chargé de mission, assisté de groupes *ad hoc* qu'il constituera à cet effet, organisera une série de forums hybrides selon l'ordre de priorité retenu.

Calendrier : Démarrage à l'ULP dès le second semestre 2007-2008. Extension possible aux trois universités strasbourgeoises en 2008-2009. Plein développement dans le cadre de l'UdS dès janvier 2009.

Estimation des moyens nécessaires :

Coût annuel de cette AP : estimé à 10 000 euros par an à l'échelle de l'ULP. On pourrait envisager d'abonder ce budget dans le cadre de l'UdS à hauteur de l'échelle que cette AP pourrait y atteindre.
